



Compte-rendu du CSAL du 24 juin 2026

A l'ouverture de la séance, un hommage a été rendu pour nos collègues décédés de la Meuse et du Doubs.

Point emplois

Le CSAL a débuté par un point emploi où l'on a évoqué le remplacement d'un B PAU par un B Programmeur à l'ESI de Reims au service G2A. La CGT a fait remarquer que les postes de PAU disparaissaient. La Direction a souligné que les missions correspondaient à des postes de programmeurs et que les PAU sont réservés aux CID et EIFI (impression finition).

Il a été acté que les postes disponibles soient connus à l'avance sur Ulysse au sein même de l'établissement afin que les collègues désirant changer de poste puissent y postuler. Par ailleurs, même sans poste vacant, les collègues souhaitant changer de poste sont invités à le faire savoir pour anticiper un changement.

Présentation de la campagne DUERP 2026 et du PAPRI Pact 2026

Ce point a déjà été évoqué lors du CSAL-FS : à retrouver sur le compte-rendu de la FS. Pour information les groupes de travail se sont déjà réunis les 11 et 29 mai 2026.

Point d'étape du plan DGFIP : égalité professionnelle femmes-hommes 2025-2027

La Direction générale souhaite porter plus loin l'engagement de la DGFIP en faveur de l'égalité professionnelle à travers un nouveau plan pluriannuel comportant 41 actions. Il s'articule autour de cinq axes :

- Promouvoir l'égalité professionnelle par la mixité des métiers, l'égalité salariale et des parcours professionnels ;
- Favoriser l'articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle et familiale ;
- Lutter contre les violences sexistes et sexuelles pour entretenir un environnement de travail sûr et sain ;
- Sensibiliser aux enjeux de santé au travail pour toutes et tous, facteur d'égalité professionnelle ;
- Renforcer l'animation et le pilotage de la politique d'égalité professionnelle à la DGFIP.

M. Steve Bernhard, responsable du Pôle Ressource, sera le référent pour notre DISI.

Pour les listes d'aptitudes, la recherche de parité sera un objectif dans la mesure du possible.

L'Action Sociale rappelle qu'en cas de violences conjugales notamment, jusqu'à sept nuitées d'hôtel peuvent être prises en charge.

Une formation à distance sera proposée à l'ensemble des agents sur les violences sexistes et sexuelles.

Des dispositions favorisant les dons de sang, de plaquettes et de plasma seront mises en œuvre dans les services.

Le 6 octobre prochain sera la journée nationale des aidants pour les collègues soignant des parents ou proches âgés et malades.

Bilan 2025 de l'apprentissage

La Disi compte 11 apprentis, chiffre en baisse dû à l'économie budgétaire.

L'accueil des apprentis à la DISI Grand Est

7 apprentis ont signé un contrat débutant en septembre 2025 (4 pour 2 ans et 3 pour un an).

4 apprentis poursuivent leur contrat à la DISI Grand Est pour leur seconde année.

Les niveaux de diplômes préparés sont les suivants :

- 2 BTS,
- 3 BUT,
- 1 Bachelor,
- 2 diplômes de niveau BAC+3
- 1 Mastère
- 2 Master,

Les apprentis seront formés dans les services suivants :

- CID de Meurthe-et-Moselle,
- CID du Bas-Rhin,
- SIL de l'ESI de Metz,
- COSREC à l'ESI de Besançon,
- Pôle Virtù à l'ESI de Châlons en Champagne,
- 2 au CAT de l'ESI de Châlons en Champagne,
- Pôle de développement de l'ESI de Besançon,
- Pôle de développement de l'ESI de Strasbourg,
- centre OPS de l'ESI de Strasbourg,
- atelier EIFI et Ado de l'ESI de Reims.

Chaque apprenti est accompagné par son maître d'apprentissage qui assure la mission de référent technique et managérial.

Cet investissement est reconnu par la mise en place d'une allocation forfaitaire spécifique pour les maîtres d'apprentissage, qui s'élève à 500 € annuels, versés par tranche de 250 €, pour chaque période de tutorat d'une durée minimale de 6 mois.

Bilan des entretiens professionnels sur la gestion 2025

Trois éléments importants :

- l'agent ne doit pas découvrir le contenu de son CREP au moment de la signature. Son contenu doit pouvoir être consulté au préalable ;
- avant sa signature, le contenu du CREP peut toujours être négocié avec ou sans l'aide de la CGT ;
- tout objectif indiqué comme non-atteint doit être justifié.

Bilan 2025 de la formation professionnelle

Au sein de la Disi, Christophe Bourriquet est devenu le nouveau correspondant formation professionnelle.

La CGT constate une forte augmentation du nombre de formations réalisées. Mais il s'agit de e-formations obligatoires qui ne répondent pas aux demandes des agents.

L'absentéisme pour les e-formations est également en forte progression.

Les collègues ne connaissant pas les conditions dans lesquelles ils peuvent suivre leurs e-formations, ils les déroulent parfois sans intérêt uniquement pour obtenir le statut terminé.

Si un souhait de formation n'est pas présent dans le catalogue, une demande peut être remontée par l'application Semafor.

Il est toutefois possible de remonter l'information au référent quand la formation ne convient pas.

Les remontées de Semafor dans Estève ne sont qu'approximatives. L'agent peut signaler à son évaluateur les formations suivies qu'ils souhaitent voir apparaître dans le CREP.

Questions diverses :

5 fiches de postes vont être publiées pour des recrutements :

1 B PAU pour la CID de Meurthe et Moselle,
1 B PAU pour la CID des Ardennes,
1 C PAU pour la CID de Haute Saône,
1 B PAU pour l'AT Pro de Strasbourg,
1 C Technique pour l'ESI de Reims,

- Le collègue de la CID des Vosges est reçu au concours de B Programmeur ; son remplacement n'aura pas lieu avant au mieux septembre 2027.

- Le poste de RRA, Responsable Régional Assistance, cadre A+, sera assuré par un inspecteur analyste à la fois responsable des CID de Champagne-Ardenne.

- Suite au décès du collègue de la CID de la Meuse, la CID de Moselle sera sollicitée en appui pour assurer les interventions. Le remplacement de ce collègue n'aura pas lieu avant au mieux septembre 2027. Un apprenti sera recruté pour septembre prochain.

- Désormais, les contractuels ont aussi la possibilité de passer les concours en interne et non plus uniquement en externe.

**Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.
cgt.disi-grand-est@dgfip.finances.gouv.fr**